

principaux dont la constatation s'opère particulièrement, conduit à des conséquences que la simple induction laissait soupçonner à peine.

Aussi, toutes les administrations ont demandé des lumières à la statistique, et le Ministre de la Marine n'a pas manqué lui-même de prescrire, dès l'année 1824, de relever, dans les colonies françaises, des documents susceptibles de fixer les idées sur l'état sanitaire des troupes, sur le degré de salubrité de chacun des établissements, et, par suite, sur les moyens de donner aux mesures d'hygiène publique une direction féconde.

Cependant, la création d'une bonne statistique exige les soins les plus scrupuleux, une attention soutenue, et, par-dessus tout, l'emploi de types toujours identiques pour les observations à recueillir; les opérations de statistique ne peuvent se pratiquer que sur des données absolument similaires, et encore, l'absence d'un seul élément suffit-elle pour infirmer tout un travail difficilement préparé.

Si les dispositions ordonnées par les circulaires du étaient, pour cette époque, un progrès véritable, et prouvaient le désir d'améliorer une situation sanitaire dont on ne craignait pas de constater la gravité, on ne saurait nier qu'elles sont incomplètes, et ne s'accordent plus avec le degré de précision qu'exige aujourd'hui la science. Le moment est venu de les réformer et de recourir à une méthode que ne puisse repousser une critique rigoureuse.

Avant d'exposer l'ensemble du système qu'il est préférable d'adopter, on doit rendre justice aux travaux accomplis déjà. Ils démontrent que la mortalité des troupes françaises aux colonies, de 1819 à 1825, s'est élevée de 14 à 22 pour 100 hommes de l'effectif, tandis qu'en 1851 elle est descendue à 3,76 p. 0/0.

Les documents d'après lesquels on a conclu à ces chiffres ne sont pas aussi complets qu'on doit le désirer; mais, comme leur rédaction s'est faite d'une manière uniforme, la relation proportionnelle entre les chiffres peut être aussi considérée comme une expression assez approximative de l'amélioration de la santé publique. Dans cet enseignement, se trouve la preuve matérielle, irrécusable de la sollicitude active des ministres de la marine. Par une tradition non interrompue, leur attention s'est portée sur les améliorations que réclamaient les logements, l'alimentation, l'habillement, le service des troupes dans nos colonies; des travaux d'assainissement, le dessèchement de marécages, etc., etc., ont aussi modifié l'état des localités.

Toutefois, il reste encore beaucoup à étudier, et il est nécessaire de tracer des règles pour l'exécution desquelles doivent concourir, selon